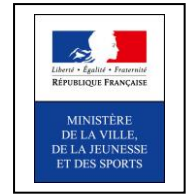


Ligue Régionale Rhône-Alpes de Cyclotourisme

Ain - Ardèche - Drôme - Isère - Loire - Rhône - Savoie - Haute-Savoie



E-mail : ffct.lra@gmail.com
Site : <http://cyclorhonalpin.org>



RASSEMBLEMENT ROUTE DES JEUNES CYCLOTOURISTES DE LA LIGUE RHÔNE ALPES

30 avril et 1^{er} mai 2016 à VOIRON (38500)

Cher(e) président(e), cher(e) responsable jeune,

Nous avons le plaisir de vous accueillir lors de ce rassemblement jeune, le week-end du 30 avril et 1^{er} mai 2016 en Isère. Ce rassemblement sera l'occasion de se retrouver et d'échanger entre les écoles de cyclotourisme des départements de notre ligue.

Vous serez hébergés au Domaine de la Brunerie à Voiron à Tremplin Sport Formation (180 Boulevard de Charavines)

Capacité de la structure : 140 places.

Jacques Viel est le responsable du séjour. Pour toute question le contacter au 06 70 55 78 96.

LES FORMULES :

Deux formules sont proposées, selon l'âge du jeune participant :

❖ **CRITÉRIUM RÉGIONAL ROUTE, (qualificatif au critérium national)**

- Pour les jeunes âgés au minimum de 13 ans et au maximum de 18 ans dans l'année **et ayant participé à un critérium départemental**

- Samedi après-midi : Parcours orientation, rando guide

- Dimanche matin: Test mécanique, test de maniabilité, test nature, test cartographie...

Pour être sélectionnable pour le national, deux conditions sont à remplir :

1/ Etre inscrit à la Semaine Nationale et Européenne des jeunes de Mugron (40) au **15 mai 2016**

2/ Avoir participé au régional ROUTE à Voiron

La liste des sélectionnés pour la finale nationale, sera établie parmi les jeunes inscrits à la SNEJ et communiqué aux clubs à la date limite d'envoi des inscriptions à la FFCT le 1^{er} juin 2016

❖ **CONCOURS REGIONAL D'ÉDUCATION ROUTIÈRE,**

- Pour tous les jeunes âgés de 8 à 12 ans dans l'année

- Samedi après-midi : Randonnée avec éducateurs et recherche de balises

- Dimanche matin : Tests théoriques et pratiques du concours éducation routière

Lors de la SNEJ de Juillet à Mugron (40), il sera procédé à une présélection des représentants de la ligue Rhône Alpes au concours national d'éducation routière d'octobre 2016 à Poses.

INSCRIPTIONS :

Ce dossier est transmis à chaque responsable jeune de CoDep, qui a charge de le transmettre à chaque école de cyclotourisme de son département et pour information au président de CoDep.

Chaque structure (**club**) devra le retourner complet en respectant la date limite d'inscription.

Merci de compléter et retourner le dossier Excel joint à

Marie France PUJEAUT

Résidence le Voltaire

60 Rue Voltaire

01100 OYONNAX

Email : mf.puj@free.fr

Et copie à LIGUE RHONE ALPES DE CYCLOTOURISME

Mail : ffct.lra@gmail.com

COÛT PAR
PARTICIPANT :

45.00 €

AVANT LA DATE DU : **30 mars 2016**

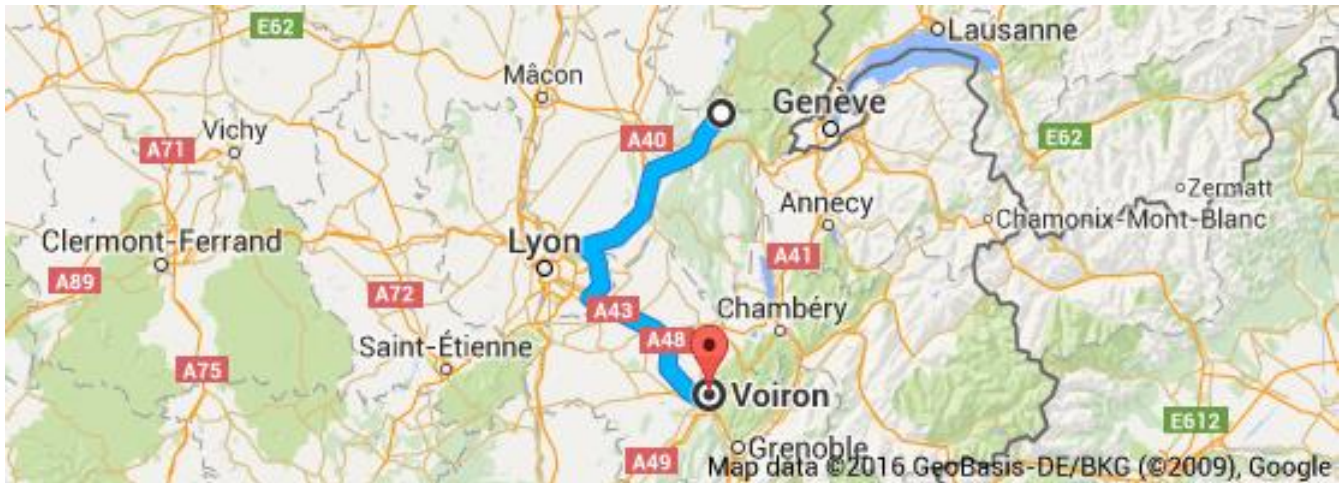
⚠ NOMBRE DE PLACES LIMITÉES (140)

Le coût par participant comprend l'hébergement, le repas du samedi soir,
le petit déjeuner, le déjeuner du dimanche, ainsi que les goûters.

Prévoir le sac de couchage pour la nuit, oreiller, nécessaire de toilette

Séjour agréé Jeunesse et Sport

PLAN D'ACCES



❖ **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

Pour profiter pleinement de la journée, l'accueil des clubs se fera **à 10 heures 30** le samedi matin. Chaque participant devra prévoir son pique-nique du samedi. Fin des activités : Dimanche à 16 heures.

Si le Club n'a pas le nécessaire (transport ou encadrement) pour accompagner leurs jeunes qui souhaitent se rendre au regroupement, ne pas hésiter à prendre contact avec votre CODEP ou un club voisin !

Dans tous les cas n'oubliez pas d'informer votre CODEP de votre inscription au week-end !

! A l'attention des éducateurs :

Durant le week-end, nous vous remercions par avance de vous assurer de la bonne conduite de vos jeunes et de leur suivi médical, du respect des locaux et du respect des horaires.

Chaque adulte pourra être sollicité pour le bon déroulement des épreuves du critérium et du Rallye Raid le dimanche.

CHAQUE ADULTE : doit fournir son Extrait N°3 de casier Judiciaire à l'inscription.

CHAQUE JEUNE: doit fournir sa fiche sanitaire de liaison et l'autorisation parentale.

(En cas de traitement, les médicaments et ordonnance doivent être remis au responsable du club qui accompagne le jeune)

Les frais de déplacement sont à la charge des clubs.



Prévoir : antivols, câbles pour sécuriser les vélos pendant la nuit.



Après la confirmation du nombre de participants auprès des hébergeurs, tout désistement devra est justifié par un certificat médical. Sinon aucun remboursement ne pourra être effectué sauf remplacement par un autre participant.